

## LES DOMINICAINS AUX PHILIPPINES

NOTES ET DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE  
L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS DANS LES  
ILES PHILIPPINES

(*Analecta Ord. Præd. Jan. 1903*)

(Années 1901 et 1902)

### I

*Établissement du domaine des Etats-Unis sur les îles Philippines. État politique, social et religieux du pays sous le régime américain.*

La Province du Très Saint Rosaire des Philippines par le nombre de ses religieux aussi bien que par l'importance de ces œuvres, soit dans l'archipel, soit en Chine et au Tonkin, occupé dans notre Ordre une place trop considérable pour qu'aucun des membres de la famille dominicaine puisse se désintéresser des graves difficultés, qui, en ce moment, menacent non plus seulement sa prospérité, mais jusqu'à son existence. Nous pensons donc tout à la fois répondre aux questions qui nous ont été posées à ce sujet et conserver dans les colonnes des *Analecta* le souvenir de faits du plus haut intérêt pour l'histoire de notre Ordre dans l'Extrême Orient en relatant ici les graves incidents, heureusement sans issue jusqu'à ce jour, qui, dans la pensée de leurs auteurs, ne tendaient à rien moins qu'à la complète suppression des Ordres religieux dans les îles Philippines.

Nous avons résumé, dans un précédent article (1), les causes du soulèvement des Philippines contre l'Espagne, favorisé par le Gouvernement des Etats-Unis. Celui-ci est aujourd'hui le maître de ces vastes territoires. Non seulement par le traité de Paris, l'Espagne a fait cession aux Américains de son domaine sur les îles Philippines, mais, grâce à une répression qui n'a pas toujours été exempte de brutalité, ces derniers ont su démontrer aux Philippines que toute velléité d'indépendance était une chimère à la-

(1) Reproduit dans "Le Rosaire" 1901, oct., nov., et décembre, et 1902.